



## Académie des sciences d'outre-mer

### *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles / sous la direction de Jacques Lemoalle et Géraud Magrin***  
**éd. IRD, 2014**  
**cote : 60.143**

Deux fois déjà, au siècle dernier en 1904 et 1973, certains ont pu croire à un assèchement aussi rapide qu'inéluctable du lac Tchad. Le général Tilho (cf. notice biogr. in tome XI, *Hommes et Destins*) qui a consacré près d'un demi-siècle aux problèmes du lac Tchad, croyait en une capture du Logone par la Bénoué camerouno-nigériane. En 1928, il a proposé une classification en trois états du lac. Un Grand lac Tchad de 24.000 km<sup>2</sup> débordant par un seuil d'altitude 282,3 m à l'est, dans le Bahr el Ghazal, conduisant à plus de 500 kilomètres au N-E dans une dépression située 120 m plus bas ; ce stade est apparu encore dans les années humides vers 1950.

Le Moyen lac Tchad correspond à un lac couvrant 15.000 à 19.000 km<sup>2</sup> entre les cotes 280 et 282 m. Il se divise alors en deux cuvettes, nord et sud, séparées par un haut-fond dit « Grande Barrière ». Le stade Petit Lac Tchad apparaît comme un marécage avec une nappe d'eau résiduelle de 1.700 km<sup>2</sup> entre les cotes 279 et 280 dans la cuvette sud. Cet hydro-système doit son existence à une alimentation par des rivières (Logone – Chari pour 85 %) qui drainent des bassins versants méridionaux beaucoup plus humides, notamment de Centrafrique. On a observé que lorsque la pluie sur le bassin du Chari varie de 10%, le débit annuel de ce cours d'eau varie de 30%. Le lac, très peu profond, se comporte comme un amplificateur des variations de la pluviométrie de son bassin.

La population proche du lac est de 2 millions d'habitants, de 23 millions dans un rayon de 300 kilomètres, de 47 millions sur le bassin; elle est amenée à doubler dans 25 ans. Les ethnies variées renferment des pêcheurs, des agriculteurs et des éleveurs. A noter que si le lac est aujourd'hui entièrement couvert par la téléphonie mobile, il demeure à l'écart des réseaux électriques nationaux. La pression humaine croissante sur les ressources est jusqu'ici régulée par les systèmes coutumiers; toutefois la nature (amphibie et mouvante) du milieu se prête à toutes les contestations territoriales.

Plusieurs choix sont possibles entre une zone de conservation écologique ou un pôle majeur de production alimentaire. De même les potentialités agronomiques varient d'un grenier à céréales à la production en protéines animales (poisson et / ou viande).



<sup>1</sup> Les recensions de l'[Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

L'importance des apports de l'Ouham – Bahr Sara : le véritable Chari n'est pas évoqué mais l'horizon est occupé par le projet de transfert interbassin de l'Oubangui vers le lac Tchad. Les argumentaires utilisés en sa faveur sont souvent imprécis. Qu'en est-il des projets de barrage de Palambo ou de Bria, des seuils à franchir ? Les plateaux cuirassés alternant avec des vallons seront-ils franchis par des canaux ou des conduites ? Une étude rendue en 2012 a conclu à la faisabilité technique d'un transfert de  $3,4 \text{ km}^3$  par an qui pourrait éviter l'assèchement de la cuvette nord. Si un financement était trouvé, de tels travaux ne pourraient être engagés que dans un contexte sécuritaire qui n'est malheureusement pas assuré aujourd'hui.

**Yves Boulvert**